

CHALLENGE CAB REGLEMENT

Article 0-Inscriptions et communication résultats

Pour qu'un résultat soit valide le coureur doit être à jour de sa cotisation, inscrit sous le nom de « Courir à Beaucaire » et avoir transmis ses résultats par l'intermédiaire de l'adresse mail cab@cabeaucaire.fr et faire suivre également vos photos de course pour communication Facebook.

Article 3-Nombre de courses retenues

Les courses retenues seront celles inscrite au challenge, néanmoins une exception est faite pour les coureurs résident dans une région au-delà de Beaucaire. Cela concerne « Patrick Arce, Blandine Peslerbe ».

Luc Perrin est concerné, en effet toute les courses du challenge ne comportent pas d'épreuve « Marche nordique ». Sera pris en compte une course qu'ils auront choisie correspondant au mois du challenge en cours.

Article 2-Catégorie

La catégorie est celle correspondant à la nouvelle classification FFA concernant les masters selon la tranche d'âge. La catégorie attribuée au 01 janvier reste en vigueur tout au long du challenge de l'année.

Article 1-Comptage des points

Des points bonus sont accordés à certaines catégories

M0 : **2** _ M1 : **4** _ M2 : **6** _ M3 : **8** _ M4 : **10** _ M5 : **12** _ M6 : **14** _ M7 : **16** _ M8 : **18**

Les points bonus ne seront pas appliqués sur les courses effectuées en **relais ou en équipes** et les points attribués seront identiques à chaque coureur.

Un minimum de 5 points reste acquis en fonction de votre classement.

Article 2-Calcul des points

Le nombre de points est fonction de votre ordre d'arrivée que ce soit homme ou femme en % par rapport au nombre d'arrivants. Ce calcul correspond plus à la valeur du classement du coureur. **Voir onglet « nouveau calcul des points » rubrique challenge**

Article6-Résultats

Les résultats des courses ainsi que les classements du challenge seront accessible sur le **site internet de courir à Beaucaire** rubrique **Challenge Cab**.

Article 4-Réclamations

Il est accordé un délai d'un mois à partir de la date des résultats de la course mise en ligne sur le site pour contester un résultat (**erreur calcul de point ou course manquante**). Faire sa demande par l'intermédiaire de l'adresse mail du club. Passé ce délai la course ne sera pas prise en compte.

Article 5-Récompenses

Sont récompensés à l'issue du challenge : les 3 premiers au scratch (H/F) et le 1er de chaque catégorie (H/F) qui auront effectués au minimum 5 courses.

